

Les jeunes et les politiques publiques ? Un défi d'avenir pour les électeurs

C'est une véritable alerte que lance l'antenne sociale de Lyon aux politiques mais également à nous tous citoyens et électeurs à partir d'une note d'actualité sur les jeunes publiée en décembre 2016.

Les auteurs de cette note¹ soulignent qu'en raison de l'augmentation des personnes de plus de 65 ans, de leur poids dans l'électorat, et des besoins financiers croissants liés au vieillissement, il y a un fort risque que les politiques publiques se préoccupent davantage de cette population que des jeunes. Cependant il ne faudrait pas laisser de côté les jeunes déjà fortement touchés par le chômage et la pauvreté, et tentés par la désespérance.

Il s'agit au contraire de recréer du lien social et de la solidarité intergénérationnelle dans les deux sens, en allant au-delà des solidarités familiales, utiles certes mais insuffisantes ou impossibles pour un certain nombre de familles. Une politique solidaire doit prendre en compte le souci du plus faible, une complémentarité entre l'individuel et le collectif, avec une visée de justice pour toute personne, dont la société reconnaît l'égalité de dignité. C'est la raison pour laquelle France Stratégie, institution rattachée au premier ministre, propose un effort de rééquilibrage financier entre générations et entre les plus aisés et les moins riches. C'est sans doute aussi à ce prix que l'on pourra honorer le Bien Commun et garantir la paix et une existence sans violence. Cette préoccupation rejoint celle du pape François vis-à-vis des jeunes : « le pourcentage de jeunes qui sont sans travail, sans emploi est élevé. C'est une génération qui n'a pas l'expérience de la dignité gagnée par le travail », et celle de la commission sociale de l'épiscopat de la conférence des évêques de France.

A travers l'analyse de l'antenne sociale de Lyon se perçoivent des enjeux importants pour l'avenir des jeunes. Retour sur quelques éléments clés.

La situation actuelle et les prévisions en 2040 ou 2060

Avec 66,5 millions d'habitants actuellement la France compte davantage de personnes âgées de plus de 60 ans que de jeunes de moins de 20 ans, c'était l'inverse en 2007. Il s'agit d'une tendance lourde qui va s'accroître dans les 40 années à venir. On prévoit ainsi qu'en 2040 les jeunes représenteront 22,4% de la population et les personnes de plus de 60 ans 31%. Corrélativement va s'accroître le nombre de personnes âgées souffrant d'une perte d'autonomie et le coût financier du grand âge financé partie par l'Etat, partie par les familles, (les prévisions faisant état de 51,6 milliards d'euros contre 28,2 milliards en 2011). La loi de décembre 2015 sur « l'adaptation de la société au vieillissement » devra être repensée pour faire face aux besoins, avec la recherche de nouveaux moyens, parfois innovants.

Parallèlement les jeunes peinent à rentrer sur le marché du travail. A la fin de l'année 2015, 25,3% des jeunes de moins de 25 ans non étudiants étaient au chômage, (19,75% pour l'Europe) et parmi ceux qui arrivent à trouver du travail, 86% sont en contrat précaire. Le taux de pauvreté est passé chez les jeunes de 17,6% à 23,3% entre 2002 et 2012, alors qu'il est passé de 12,9% à 13,9% pour l'ensemble de la population sur cette même période pour la France entière. Les lois destinées à combattre le chômage en facilitant l'accès à l'emploi, et particulièrement la loi « contrat de génération » pour les jeunes n'a pas pour l'instant donné les résultats attendus².

¹ Antenne sociale de Lyon, Commission « Faits de société ». Etienne Fauvet, octobre 2016

² Soulignons toutefois que la Garantie jeunes, (dispositif d'accompagnement renforcé à l'emploi pour des jeunes sans emploi, et non étudiants ou en formation), a été étendue à tous les jeunes de 16 à 26 ans, sans distinction, depuis le 1^{er} janvier 2017